

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00496

Numéro SIREN : 347 679 243

Nom ou dénomination : VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/010291

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.
Société par actions simplifiée au capital de 274 390 euros
Siège social : 17, Place du Bicentenaire, 42100 SAINT-ETIENNE
347 679 243 RCS SAINT-ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 05 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 5 novembre,
A 18 heures,

Les associés de la société VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 17, Place du Bicentenaire 42100 SAINT-ETIENNE, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

En l'absence du Président et en application des dispositions des statuts, l'Assemblée est présidée par Madame Mireille DUFFAY, présente et acceptante.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent les 11 930 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation du décès de Monsieur Jacques VITROLLES, Président,
- Constatation de la répartition du capital social et des droits de vote,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement d'un membre décédé,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du décès de Monsieur Jacques VITROLLES survenu le 06/05/2021, laissant pour lui succéder, son conjoint survivant et ses enfants pour seuls héritiers ainsi que cela résulte de l'attestation de dévolution successorale.

Ainsi l'Assemblée Générale prend acte que les parts qui appartenaient à Monsieur Jacques VITROLLES au sein de la société JV INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 552 062 euros, Siège social : 17, Place du Bicentenaire, 42100 SAINT-ETIENNE, 893 884 575 RCS SAINT-ETIENNE, sont désormais détenues par l'indivision Monsieur Jacques VITROLLES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du contrat de prêt de consommation d'actions intervenue le 03/05/2021 entre Monsieur Jacques VITROLLES et Madame Mireille DUFFAY portant sur 1 194 actions détenues par Monsieur Jacques VITROLLES et prêtées à Madame Mireille DUFFAY, constate que Madame Mireille DUFFAY détient ainsi 5 966 actions sur les 11 930 actions de la société VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A, soit 50,01% du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02/05/2021 de la société JV INVEST, constate que Madame Mireille DUFFAY est le représentant permanent de la société pour les assemblées générales tant ordinaires, qu'extraordinaires et également pour tous les actes unanimes de la société VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A., Société par actions simplifiée au capital de 274 390 euros, Siège social : 17, Place du Bicentenaire, 42100 SAINT-ETIENNE, 347 679 243 RCS SAINT-ETIENNE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte du décès de Monsieur Jacques VITROLLES survenu le 06/05/2021, Président, nomme pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, en qualité de nouveau Président à compter rétroactivement du 06/05/2021 :

Madame Mireille DUFFAY,
Née le 23 octobre 1963 à FEURS (42),
De nationalité française,
Demeurant 5 bis Cours Fauriel, 42100 SAINT ETIENNE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Mireille DUFFAY

